

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 4 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 Septembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
M.PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M.VITALI, MARY, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M.BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. D'ORAZIO	à	M. LE MAIRE

Etaient absents :

Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme SUSINI, MM. BERNARDI, COMBARET, TOMI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 4 Octobre 2012

Délibération N°2012 / 204

Désignation de Monsieur Jean-Jacques Ferrara, conseiller municipal, dans les commissions.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Monsieur Jean-Jacques Ferrara a intégré le Conseil Municipal suite à la démission de Monsieur Laurent Marcangeli, il convient de le désigner dans les commissions suivantes :

- **Commission « dynamiques urbaines ».**
- **Commission administrative chargée de la révision de la liste électorale.**
- **Commission consultative pour les services publics locaux exploités en régie ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée.**

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

De désigner Monsieur Jean-Jacques Ferrara, conseiller municipal, pour siéger dans les commissions et organismes listés ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
OÙ L'EXPOSE DE SON PRESIDENT
ET APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Municipale compétente du 3 octobre 2012.
Sur proposition de Monsieur le Maire,

**DESIGNE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur Jean-Jacques Ferrara, conseiller municipal, pour siéger dans les commissions et organismes suivants :

- **Commission « dynamiques urbaines ».**
- **Commission administrative chargée de la révision de la liste électorale.**
- **Commission consultative pour les services publics locaux exploités en régie ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée.**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures) Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121004-2012_204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2012

POUR EXTRAIT CONFORME

